



SWISS HELICOPTER ASSOCIATION

Mitglied der AEROSUISSE Dachverband der Schweizerischen Luftfahrt
Mitglied der EHA European Helicopter Association

Cotisations et droits de vote

(selon décision de l'assemblée générale du 14 avril 2016)

Membre ordinaire

Cotisation :

Cotisation de base par entreprise, par année : CHF 3'600.-

Cotisation supplémentaire par hélicoptère (jusqu'à max 25 hélicoptères¹), par année :

MTOW jusqu'à	1'000 kg	CHF	200.-
MTOW jusqu'à	1'200kg	CHF	600.-
MTOW jusqu'à	5'000kg	CHF	800.-
MTOW au-dessus de	5'000kg	CHF	1'000.-

¹ Un maximum de 25 machines est facturé par entreprise. La facturation se fait par ordre décroissant de MTOW.

Droit de vote :

Par entreprise : 1 voix

Pour chaque hélicoptère supplémentaire (jusqu'à 25 hélicoptères au max.): 1 voix

Membre extraordinaire

Cotisation :

Cotisation par année : CHF 1'000.-

Droit de vote

Par entreprise : 1 voix

Donateur

Cotisation :

Cotisation par année : CHF 500.-

Droit de vote :

Par entreprise : aucun droit de vote